

**AVIS D'EXAMEN – 2022
FILIERE SECURITE – CATEGORIE A**

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG GC - centre organisateur)

ET L'ENSEMBLE DES CENTRES DE GESTION
COORDONNATEURS

Co-organisent

EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	Ouvert aux fonctionnaires territoriaux qui justifient de plus de dix années de services effectifs accomplis dans un cadre d'emplois de police municipale, dont cinq années au moins en qualité de chef de service de police municipale et qui sont en activité à la date de clôture des inscriptions (2).	<u>Epreuves écrites d'admissibilité :</u> Jeudi 8 décembre 2022 <u>Epreuve orale obligatoire d'admission à partir du:</u> Jeudi 16 mars 2023	<u>Retrait des dossiers d'inscription :</u> du mardi 30 août 2022 au mercredi 5 octobre 2022 inclus <u>Date limite de dépôt des dossiers d'inscription complets :</u> Jeudi 13 octobre 2022

(1) Le dépôt des dossiers doit être effectué sur l'espace sécurisé du candidat au plus tard 8 jours après la date limite d'inscription en ligne par l'intermédiaire du portail national : « concours-territorial.fr »

(2) **A noter :** en application de l'article 16 du décret n°2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, les candidats peuvent subir un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau annuel d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade ou au cadre d'emplois d'accueil par le statut particulier.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la Commune déléguée de Fourqueux

(1) **Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : « concours-territorial.fr »**

Puis ; concours@cigversailles.fr
ou
au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau
78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.